

Autodétermination et TSA

Autodétermination et Troubles du Spectre de l'Autisme - pour un accompagnement des professionnels à la mise en œuvre de l'autodétermination

Programme

1^{er} Jour :

- Présentation de la formation, des participants. Enoncé des attentes pour une formation au plus près des besoins de chacun.
- Introduction : Rappel Spécificités des TSA / L'autodétermination : qu'est-ce ? pourquoi ?
- Explorer le concept d'autodétermination et des modèles qui le sous-tendent. Notions/ Cadre légal/ RBPP/
- L'autodétermination : une reconnaissance d'un sujet de droit (approche philosophique de la liberté)
- Une autre façon d'envisager la question de l'autonomie : un lien vers l'autodétermination Quelles postures professionnelles ? Quelles actions à mettre en œuvre ?
- Des sujets qui interpellent : la citoyenneté, la sexualité, la parentalité, la fin de vie...

2^{ème} Jour :

- Autodétermination et TSA : Rappels généraux/ Mythes et réalités autour de l'autodétermination chez les personnes TSA/ Indications d'un modèle inclusif/ Les bénéfices de l'autodétermination.
- L'autodétermination : comment engager la mise en œuvre ?
- Approches et outils individualisés pour favoriser l'autodétermination chez les personnes présentant un TSA. Temps pratique de création des outils et protocoles d'utilisation.
- Conclusion

Compétences visées

- Se mettre au clair avec le concept d'autodétermination.
- Maîtriser les principes et spécificités de l'autodétermination chez les personnes présentant un TSA.
- Avoir la capacité de créer des outils et des stratégies individualisées et collectives pour favoriser l'autonomie, la participation active et donc l'autodétermination des personnes accompagnées.
- Contribuer à créer des environnements plus équitables, accessibles et respectueux de leurs droits.
- Améliorer sa pratique, dans le respect de la réglementation et de l'éthique, au sein d'une équipe.
- Porter un changement de paradigme dans l'accompagnement des personnes en établissement. Favoriser une meilleure participation des personnes TSA, œuvrer à l'inclusion.

Méthode & outils pédagogiques

- Exposés avec apports de connaissances théoriques, législatives et réglementaires.
- Interactions favorisant le croisement d'expériences et de représentations.
- Participation active lors d'ateliers.
- Travaux pratiques aboutissants à la création d'outils et de leurs protocoles d'utilisation.

FORMATION CONTINUE



Deux jours pour **identifier les enjeux** liés à une dynamique d'autodétermination. **Inscrire l'accompagnement** et les équipes dans une démarche éthique au service de la qualité de vie des personnes accompagnées et de leur famille. **Accompagner la démarche** d'autodétermination dans les structures, spécifiquement auprès de personnes présentant un TSA : conditions/ adaptation des supports/ créativité

Infos pratiques



Niveau d'accès nécessaire pour entrer en formation :

Tous professionnels de la santé, du social et médico-social, quelle que soit sa fonction.

Prérequis : connaissance des spécificités de l'accompagnement des

Effectif de groupe : Mini 8 - Maxi 12 personnes



Lieu : Au sein de nos locaux ou à définir selon vos besoins



Durée et calendrier : 2 journées de 7 heures

Calendrier à la demande



Financement : De 180 à 210€ par journée

Contactez nos équipes pour plus d'informations

Intervenante : Aurélie Fournier, formatrice, vingt années d'expériences dans le médico-social en qualité de monitrice éducatrice, puis d'éducatrice spécialisée coordinatrice d'équipe. Spécialisée dans l'accompagnement des personnes présentant un TSA.

Formatrice dans le cadre du CNIA. Praticienne en Art thérapie. Intervenante en soutien familial.

Champs d'intervention : Handicap. Troubles du neuro développement, Troubles du spectre de l'Autisme.

Evaluation

Bilan oral en fin de formation.
Fiche d'évaluation remise aux participants en fin de formation

Certification

Une attestation de formation sera remise à l'issue de la formation.

Check-list de l'inscription

Inscription en ligne sur

www.ocellia.fr

POUR TOUTE DEMANDE DE RENSEIGNEMENT :
Grenoble Echirolles : Service Formation Continue au
04 76 09 02 08
formationcontinue@ifts-asso.com

Samuel GARNIER, Responsable du service
Martine BERTIN, responsable administrative
Noura DERBAL, assistante administrative



OCELLIA est un établissement signataire de la charte pour l'accueil en formation des personnes en situation de handicap. Votre parcours de formation peut faire l'objet d'aménagement. Nous proposons un accompagnement spécifique aux personnes en situation de handicap.



Espace Lyon

Le Sémaphore
20 rue de la Claire CP 320
69337 Lyon Cedex 09

04 78 83 40 88
contactlyon@ocellia.fr

Espace Grenoble Echirolles

3 avenue Victor Hugo BP 165
38432 Echirolles Cedex

04 76 09 02 08
contactgrenoble@ocellia.fr

Espace Valence

103 avenue Maurice Faure
26000 Valence

04 75 86 30 55
contactvalence@ocellia.fr

Lyon - Grenoble - Valence

www.ocellia.fr

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes